Vous y verrez, messieurs, que nos recettes nettes s'élèvent à 2.247.000 francs environ. Cependant, il y a lieu de défalquer de cette somme plusieurs articles portés par numéro d'ordre en recettes et en dépenses, et s'élevant ensemble à 27.405 fr. 95. Les recettes nettes sont donc en chiffres ronds de 2.220.000 fr.

Vous verrez aussi, messieurs :

1° Que 780.000 francs ou 34 à 35 0/0 de cette somme sont affectés à l'arriéré, c'est-à-dire à l'amortissement des dettes contractées pour de grands travaux exécutés ou en cours. Cette somme restera longtemps aussi élevée, car, aux époques rapprochées où s'éteindront des emprunts anciens, nous commencerons à amortir des emprunts récents : — donc pas de diminutions en perspectives sur cet article.

2° Que 480,000 francs ou 21 à 22 0/0 de nos recettes servent à la charité. — C'est beaucoup, mais il parait difficile de réduire cette somme, car la misère grandit dans les villes avec leur prospérité. Leurs devoirs augmentent en proportion de l'une et de l'autre.

3° Que l'instruction publique et les sociétés artistiques absorbent à peu près dix pour cent.

4° Et enfin, que le reste est consacré au frais indispensables d'administration, de police, de secours contre l'incendie et... aux travaux neufs.

Remarquez que ces derniers ne trouvent place dans notre budget de cette année que pour 74.000 francs. Est-ce à dire que toutes nos rues soient pavées, aueduquées, éclairées, que notre voirie soit parfaite ? que nous n'ayons rien à désirer au point de vue de la circulation, de l'hygiène, de la salubrité ? Hélas, non ! La vérité est que la ville n'a plus le beau budget élastique de jadis. M. le Maire n'a pas forcé les chiffres des recettes, mais il a été obligé de les pousser jusqu'à leur extrême limite ; malgré cela, il ne reste que 74.000 francs pour les travaux neufs et si, les années prochaines, nous voulons leur consacrer des sommes plus fortes, il faudra qu'il nous arrive des plus-values sur lesquelles la logique ne nous permet pas de compter, ou que nous prenions le parti d'imposer de nouvelles taxes a nos concitoyens.

J'ai cru devoir attirer votre attention sur cette situation.

Sur ce, je prie M. le Maire de faire procéder par le Conseil à l'examen du projet de budget que je présente à son approbation.

Les réceptions à l'Hôtel-de-Ville. — Hier après-midi ont eu lieu à l'Hôtel-de-Ville les réceptions annuelles du 1er janvier.

M. Victor Hassebroucq, maire, Lefrançois et Dhéval adjoints ont reçu à tour de rôle les corps constitués et les fonctionnaires des différentes administrations.

Commencées à 3 heures 1/2, les réceptions ont pris fin à 4 heures 45.

Bibliothèque communale. — En conformité de l'article 1er de son règlement, la Bibliothèque communale sera fermée du 1er au 5 janvier.

Tombé d'une échelle. — Hier vers 4 heures après midi, M. François Croes, 28 ans, domestique au service de M. Dumoulin marchand de levure, rue du Haze, a été victime d'un grave accident.

En voulant monter au grenier à fourrage, l'échelle dont il se servait glissa du pied et l'infortuné domestique tomba la jambe gauche engagée entre deux échelons.

On l'a relevé avec une fracture du tibia et du péroné. Le blessé a reçu les soins de M le docteur Caudrelier, après quoi il a été transporté à son domicile sentier de Roncq, 108.

Mendicité en réunion. — Le garde champêtre Nayhens, a arrêté hier au Clinquet, en flagrant délit de mendicité en réunion, les nommés Joseph Daigle. 70 ans, sans profession et J. B. Vandenghens, ouvrier agricole, tous deux demeurant à Mouscron.

La fraude. — Hier matin, au moment où les ouvriers venant de Belgique passaient la frontière, les préposés du poste de la Marlière ont arrêté d'abord deux jeunes filles, Elise Deuise, 21 ans rattacheuse demeurant à Mouscron. et Angèle Plouvier 14 ans et demi, née à Reckem. Elle portaient dissimulé sous leur jupons 9 kilos de café valeur 36 fr.

Deux ouvrier, Gaston Vanhoutte et Florin Declercq, rue Fin de la Guerre, ont été arrêtés à leur tour avec chacun 2 kilos, valeur 16 fr.

Les gendarmes Caby et Deharveng passant hier, rue de Renaix remarquèrent deux jeunes filles et un garçonnet offrant dans les maisons des allumettes de contrebande.

Ils arrêtèrent Philomène Heunebelle, 18 ans, et son frère Sylvain, 11 ans. L'autre fillette, Malvina, 14 ans, a réussi à s'échapper. Ils avaient en tout 13 boites d'allumettes belges, valeur 1 30.

A LOUER une MAISON avec grande porte et écurie, à usage de commerce, située rue de Menin, 142, à Tourcoing.

S'adresser, 57, rue Saint Roch, Tourcoing.

Photographie Artistique et Industrielle

81, rue Desurmont, TOURCOING

Succursale de la Maison ELKAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés. no.

HALLUIN

Agression nocturne. — Le 24 décembre, le sieur Henri Libert, 40 ans, tisserand, au Colbras, rentrait paisiblement chez lui à 11 heures du soir, lorsqu'arrivé en face des maisons Cateau, il fut attaqué par deux inconnus dont l'un le renversa à terre d'un violent coup de tête dans l'estomac, puis tous deux le criblèrent de coups de poing et de pied.

Aux cris « A l'assassin ! » poussés par le malheureux dont le visage était en sang, des personnes accoururent et se mirent à la poursuite des agresseurs de Libert qui avaient pris la fuite dans l'obscurité sans qu'on put les reconnaître.

Plainte ayant été portée au commissaire de police, une enquête fut ouverte, à la suite de laquelle le principal auteur de cette lâche agression vient d'être découvert.

C'est un tisserand de 23 ans, nommé Denys Henri, déjà condamné, qui demeure à Bousbecque, non loin du « Cheval Blanc ».

Quant à son compagnon, il a trouvé prudent de mettre la frontière entre lui et la police.

Denys nie formellement les faits qui lui sont reprochés, mais l'enquête a établi de façon irréfutable sa culpabilité.

Expulsion. — Le nommé Simoens Félix, 20 ans, tisserand, à Halluin, tout récemment sorti de la prison de Lille, où il a subi une peine de 2 mois de prison pour rebellion et outrages envers les gardes Bartholomens et Descamps, a été conduit à la frontière, aux Baraques, ce matin à 10 heures, par la police, un arrêté d'expulsion ayant été pris contre lui par le Ministère de l'intérieur.

Rixe. — Au cours d'une rixe qui s'est produite entre les nommés Hippolyte Derycke, 27 ans, David Amand, 50 ans, d'une part, Vanstenkiste Joseph, 20 ans, Vanstenkiste Jules, père, 48 ans, d'autre part, demeurant tous au Colbras, maisons Carton, le premier a porté à Vanstenkiste Joseph, trois coups de couteau, deux dans la région du ventre et un à l'épaule gauche qui fort heureusement n'ont fait que sectionner les vêtements.

Si Vanstenkiste n'a pas été grièvement blessé au ventre, il le doit à l'énorme épaisseur de son gilet de chasse croisé, qui lui a peut-être sauvé la vie.

Dans cette bagarre où les horions ont été distribués largement de part et d'autre, les femmes s'en sont aussi mêlées ; c'est ainsi que Virginie Huyghebaert, 43 ans a été fortement mordue au bras gauche, à tel point qu'un médecin a dû la panser ; Clémence Sortrys a reçu un violent coup de sabot sur la tête à la tempe droite, Séraphine Degroote, 27 ans, porte de multiples et nombreuses contusions sur tout le corps.

M. Dequenne, commissaire de police a transmis au Parquet, un procès-verbal sur cette échauffourée.

Roncq. — *Vol.* — En l'absence des frères Lerust, marchands ambulants, demeurant sentier du Pied-de-Bœuf, au hameau du Blanc-Four, on a pénétré à l'aide d'effraction en leur domicile et l'on a dérobé une somme de 120 fr. Cette somme était placée dans deux boites dont l'une était déposée sur une armoire et l'autre dans ce meuble ne fermant pas à clef.

Les malfaiteurs se sont introduits dans cette maison qui est isolée, après avoir brisé la fenêtre d'une cuisine.

Cette fenêtre était dans un état complet de vétusté, de sorte que les coupables n'ont pas rencontré d'obstacle pour accomplir leur méfait.

Une enquête est ouverte par la police.

LILLE

LES VOLS A LILLE

Rue de Turenne

La série des vols continue.

Dans la nuit du 27 au 28 courant, des agents en tournée dans la rue de Turenne aperçurent à la porte de la maison portant le n° 40, un individu qui prit la fuite à leur approche. Ils s'élancèrent aussitôt à sa poursuite, parvinrent à l'arrêter et le conduisirent au poste de police de l'arrondissement.

Une jeune fille qui, au moment du passage des agents, venait de se mettre au balcon de ladite maison en entendant du bruit déclara avoir vu que le voleur cherchait à ouvrir la porte avec une fausse clef.

Cette clef fut en effet trouvée dans la poche du voleur, qui ne put en indiquer la provenance. C'est un repris de justice des plus dangereux qui a déjà subi six condamnations en Belgique dont il vient d'être expulsé.

Rue de Tenremonde

Hier matin, vers 7 heures, la servante de M. Pasteau, notaire, rue de Tenremonde, 6, en descendant dans les appartements pour faire son ouvrage, s'aperçut que des voleurs s'étaient introduits dans la maison. Elle appela aussitôt son patron, et celui-ci se rendit dans son étude dont la porte avait été fracturée.

Tous les cartons y avaient été bouleversés et les papiers éparpillés sur le plancher.

Les voleurs avaient aussi pénétré dans le cabinet du notaire, où ils avaient également fracturé les tiroirs, mais n'ont pu enlever qu'une somme de trois francs qui s'y trouvait, l'argent et les papiers de valeur étant placés dans le coffre-fort, contre lequel les voleurs se sont escrimés en vain.

On ne sait à quelle heure ce vol avec effraction a été commis.

Vendredi soir, M. Pasteau est rentré chez lui, au sortir de son cercle, c'est-à-dire vers 11 heures. Mais la porte de son habitation ne donnant pas rue de Ternemonde, mais rue de l'Arc, il n'a pas vu si la porte était déjà fracturée.

Plainte a aussitôt été portée au commissaire de police du 1er arrondissement qui a ouvert une enquête.

Un vol de trois cents francs

Vendredi matin, Mme Julia Launers, femme Grimelpont, meunière, rue de la Mairie, 8, recevait une lettre chargée de la maison Roblot-Deléarde, rue du Sec-Arembaut, 30, à Lille. Cette lettre qui lui annonçait l'envoi de trois cents francs en billets de banque ne contenait que deux papiers bleus ne portant aucune inscription.

Mme. Grimelpont s'est rendue immédiatement à la poste de Douai, puis à la poste de Lille où elle fit sa déposition.

M. le Directeur de la Poste de Lille a immédiatement ouvert une enquête afin de découvrir l'auteur du vol.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

rue du Faubourg-de-Tournai

DEUX SAUVETAGES

Hier matin, vers neuf heures et demie, un incendie éclatait soudain dans une soupente du premier étage de la maison portant le numéro 162, rue du Faubourg-de-Tournai.

En peu d'instants, le poste de pompiers de Fives fut sur les lieux du sinistre, où bientôt vinrent les rejoindre les pompiers de la caserne Malus avec la pompe à vapeur, ceux du poste de Saint-Maurice également avec une pompe, les échelles de sauvetage, dévidoirs, fourgon, etc., sous la direction de M. Victor Druez, chef de bataillon et de tous les officiers de pompiers.

Grâce à la promptitude avec laquelle le foyer de l'incendie a été attaqué ; tant par les pompiers que par des voisins dévoués, parmi lesquels nous citerons MM. Wittebole, carrossier ; Depoivre père et fils, la pompe du poste de Fives suffit seule à éteindre le feu, qui aurait pu prendre de graves proportions.

Aussi, les dégâts se bornent ils à quelques centaines de francs, couverts par une assurance.

Les sauvetages

Tandis qu'on était occupé à enrayer la marche du feu, des cris : au secours ! retentirent tout-à-coup dans la maison.

Ils étaient poussés par Mlle Marie Pollet, 21 ans, servante de Mme Vve Courtois, qui, en descendant du 3e étage, trouva le passage intercepté par les flammes au second étage, l'escalier et les boiseries commençant à flamber.

A ces cris, les pompiers s'empressèrent de tendre leur toile de sauvetage dans laquelle la pauvre fille réussit à sauter sans se faire de mal.

En même temps, le bruit courut qu'une autre personne était bloquée chez elle, au second étage, par le feu. Un courageux citoyen, M. André Lefebvre, 38 ans, ferblantier rue de la Vignette, 31, n'hésita pas à se porter à son secours et c'est ainsi que, peu après, on le voyait descendre portant Mlle Delassus qui était plus morte que vive.

*
**

M. le commissaire de police du 8e arrondissement a ouvert une enquête sur les causes de ce sinistre, qui pourrait être attribué à un vice de construction.

Le feu. — Hier, vers onze heures et demie du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré au n° 117 de la rue Solférino, dans une chambre du 1er étage occupée par Mlle Julia Roussel.

Les pompiers se sont immédiatement rendus sur les lieux avec un dévidoir. La pompe à vapeur arrivée aussi n'a pas eu à fonctionner.

Les dégâts, non couverts par une assurance, s'élèvent à 800 fr. environ.

On attribue ce commencement d'incendie à quelques étincelles de la « prussienne » qui seront tombées sur le tapis et l'auront enflammé.

Accident de travail. — Hier après-midi, vers une heure moins un quart, M. Louis Payelle, 36 ans, ajusteur à l'usine de Fives, demeurant à Ronchin, venait d'entrer à l'atelier et de commencer son travail lorsque la courroie d'une machine à léser près de laquelle il se trouvait, se brisa. Le malheureux eut la jambe gauche fracturée.

Il a été immédiatement transporté à l'hôpital Saint-Sauveur où il a été admis d'urgence.

Arrestation du voleur de l'église Saint-Maurice. — A la suite de recherches, menées avec la plus grande activité, la police a réussi à mettre la main sur l'auteur du vol commis à l'église Saint-Maurice. C'est un nommé Bay, 31 ans, qui était d'ailleurs sous le coup d'un mandat d'arrêt, pour de nombreux autres vols.

Une rixe. — Dimanche dernier, vers minuit, huit individus étant entrés au cabaret de la dame Dekins, rue de Rivoli 83, eurent une discussion avec cette dernière et la rouèrent de coups.

Mme Dekins, qui, en ce moment est enceinte a dû s'aliter pendant plusieurs jours.

Elle a porté plainte contre ses agresseurs ; ce sont les nommés :

Alphonse Wellens, 21 ans, teinturier, cité Bacquet, 46 ;

Camille Laby, 19 ans, peigneur de lin, cité Bacquet, 45 :

Jean Herreng, 18 ans, rattacheur, rue du Faubourg-de-Tournai, cour Hallez.

Emile Cowet, 19 ans, maréchal, rue Lafontaine, 13.

Victor Hurst, 21 ans, tisserand, rue du Faubourg de Tournai, cité Lefebvre. 13.

Emma Lesenne. 18 ans, varouleuse, 10, rue d'Ath.

Marie Naudin, 18 ans, couturière, à Marcq-en-Barœul.

Leontine Timmermann, 21 ans, continueuse, 20, rue Saint-Leu.

Les vols. — Un peintre, Jean Caby, 57 ans, rue Mexico, 10, a été surpris au moment où il s'introduisait dans une chambre voisine de la sienne, pour voler. En conséquence, il a été mis à la disposition du Parquet.

A CHAQUE ÉCHÉANCE

S'adresser pour toucher

TOUS COUPONS

AU

Comptoir National d'Escompte

DE PARIS

A ROUBAIX

30, Grande-Rue ;

A TOURCOING

79, rue de Tournai.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 30 décembre 1893

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

La tentative de vol à l'Alcazar. — Nous avons raconté au commencement du mois courant, la tentative de vol commise à l'Alcazar.

Dans la nuit du 5 au 6 décembre vers minuit et demie, M. Angelo, directeur de l'Alcazar, entendant son chien aboyer, vint à sa fenêtre et vit deux individus qui cherchaient à escalader la grille du jardin. Dès qu'ils l'aperçurent les individus prirent la fuite.

Vers une heure et demie du matin le chien aboyant à nouveau, M. Angelo descendit et tira un coup de revolver contre un individu perché sur le mur d'enceinte.

Puis le lendemain il porta plainte à la police et quelques jours après, le nommé Maurice Delmar fut mis en état d'arrestation.

Le tribunal a condamné hier cet individu dont les antécédents sont déplorables à 8 mois d'emprisonnement.

Deux voleurs. — Il y a quelque temps la police arrêtait en état de vagabondage les nommés Calvenus et Tranchant, qui, quelques jours avant, avaient volé la montre et la chaine d'un pauvre ivrogne attardé qui cherchait sa maison dans la rue d'Arras. Conduits devant M. le commissaire de police du 4e arrondissement, ils avouèrent avoir commis plusieurs autres vols, entr'autres ceux commis nuitamment et avec effraction dans la rue du Molinel et dans la rue des Coquelets.

Ces deux individus ont de mauvais antécédents. Aussi le tribunal les condamne-t-il chacun à six mois de prison.

Reléguée ! — La femme Marie Christiaen, qui déjà a subi quatorze condamnations a volé dernièrement des cache-corsets à M. Dhorse, rue du Molinel. Ce qui lui vaut, malgré la plaidoirie de son défenseur, Me Clety, une nouvelle condamnation à quatre mois de prison et la relégation.

TOURCOING

Faillite et détournements. — Il y a deux ans environ se montait à Tourcoing sous la raison sociale Gadenne père et fils et Cie, une filature dont M. Dumortier-Cuignet, ancien président du Tribunal de commerce de Roubaix était commanditaire. Les affaires de la maison périclitant, un liquidateur fut nommé qui, non-seulement établit un passif de quatre-vingt dix mille francs, mais releva une somme de treize à quatorze mille francs de détournements commis par Gadenne père et fils.

En conséquence, le parquet de Lille fut informé et Gadenne père et fils furent mis en état d'arrestation au mois d'octobre dernier.

L'affaire venait hier devant le Tribunal correctionnel de Lille. Les charges les plus accablantes pèsent sur Gadenne fils qui était directement à la tête de la maison. Le père n'était employé que comme contre-maître.

Après un très long compte-rendu du syndic des faillites sur la situation commerciale de la maison Gadenne et sur les différentes causes établissant nettement la faillite et relevant les détournements commis, le défilé des témoins commence.

Parmi eux on trouve M. Lelong, employé dans la maison avec des appointements de 200 fr. par mois plus 5 0/0 sur les affaires négociées et qui avait dû donner un cautionnement de dix huit mille francs, cautionnement complètement englouti dans la faillite. Divers négociants de Roubaix et de Tourcoing défilent aussi à la barre.

Dans leur interrogatoire les prévenus cherchent à se disculper autant que possible et cherchent à établir leur bonne foi. Ils nient avoir commis les détournements dont ils sont inculpés.

M. Marion, substitut, occupant le siège du ministère public, établit, dans son réquisitoire, la part de responsabilité de chacun des prévenus, et conclut à une application sévère de la loi tout en ne s'opposant pas en ce qui concerne Gadenne père à ce qu'il lui soit accordé le bénéfice des circonstances atténuantes.

Me Leblond présente ensuite la défense de Gadenne fils, qu'il cherche à son tour à disculper. Il plaide les circonstances atténuantes et demande pour son client l'indulgence du tribunal.

Me Scalabre parle à peu près dans le même sens en faveur de Gadenne père.

Le tribunal, après avoir entendu les débats, renvoi le prononcé du jugement à une date ultérieure.

WARNETON

Fraude de poivre. — Il y a quelques jours le douaniers arrêtaient à la frontière deux charretiers conduisant deux chariots attelé de deux chevaux chacun et chargés de onze sacs de poivre dissimulés sous des sacs de farines. Les chariots furent mis en fourrière et les conducteurs maintenus en état d'arrestation provisoire.

Ce sont les nommés Jean Dequirey et Alldor Vandecastel, employés par les sieurs Vandenabels, meuniers à Warneton.

Les fraudeurs comparaissaient hier devant la correctionnelle qui les a condamnés chacun à 4 mois de prison et 4,000 fr. d'amende.

Leurs patrons, les sieurs Vandenabels, sont déclarés civilement responsables.

M° COURANT.

Cour d'Assises du Nord

L'affaire suivante est renvoyée devant les assises du mois de février :

Vol qualifié. — Auguste-Emile Pollet, 23 ans, journalier, demeurant à Vieux-Berquin.

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Audience du 30 décembre 1893

Infraction aux lois sur les chemins de fer

Les époux V... sont prévenus d'avoir enfreint les lois sur les chemins de fer. Ils ont pris un billet d'aller et retour de Bourbourg à Dunkerque et sont allés jusqu'à Esquelbecq en prenant le train à Coudekerque-Branche, mais alors sans billet.

A LA GRANDE MAISON

PARIS

Succursale de LILLE

45 Rue Faidherbe (à l'angle de la rue Saint-Jean...)

TOUT

CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

POUR

HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

Chapellerie, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE

Le tribunal condamne V... Julien à 50 francs d'amende et sa femme, née A... Julienne à 25 francs.

Injures, coups et blessures. — Bossu Arsène marin-lamaneur avait eu le 12 février dernier une altercation très-vive avec le pilote Fiquet au moment où ils assistaient à l'entrée d'un steamer, devant passer au bassin de Freycinet,

Pour en finir, Bossu porta à Fiquet des coups tels qu'il en eût la figure toute ensanglantée.

Fiquet adressa une plainte au pilote-major, lequel, après avoir entendu les deux parties, fit porter l'affaire devant la juridiction correctionnelle.

Bossu qui était embarqué pour faire la campagne d'Islande, partit avec son navire ; et à son retour, il apprit que le tribunal l'avait condamné à 15 jours d'emprisonnement pour les délits précités. Bossu, vient de faire opposition à ce jugement.

Le prévenu, dit que s'il a frappé Fiquet, c'est parce qu'il l'avait menacé de son couteau.

Il entend sa peine réduite de quinze jours à huit jours de prison.

Infraction à la loi des débits de boissons. — Maximilien V..., 26 ans, cabaretier, n'a pas prévenu l'autorité du changement d'adresse de son débit. Procès-verbal lui en fut dressé, et, ce matin, il comparaissait sous cette inculpation.

V..., dit ignorer cette formalité. Pour la lui apprendre, il s'entend condamner à 25 francs d'amende.

Pour vous réconforter agréablement prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

le plus tonique et le plus hygiénique des apéritifs, au lieu de certaines boissons (*malheureusement absorbés en grande quantité*) reconnues de tous temps comme très nuisibles à l'estomac et au cerveau.

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Nouvelles à la Main

Un livre contre M. Emile Zola.

L'auteur de ce livre, encore sous presse, est un bouquiniste — étalagiste des quais, M. Laporte.

Les bouquinistes ne sont pas tous, comme on le voit, de simples marchands de bouquins. Quelques-uns ont des lettres.

M. Emile Zola éreinté par un de ces bouquinistes, la chose sera piquante.

*
**

Chanteclair s'est rendu au bureau des nourrices. Et là, toutes les pensionnaires de la maison le sollicitent.

— Ne faites pas attention, monsieur, explique la directrice. L'empressement de ces pauvres filles est excusable, après tout. Chacune d'elles prêche pour son *saint*.

*
**

Poilopate se chauffe les pieds dans sa salle à manger, en attendant sa femme qui n'est pas prête, bien qu'on l'ait avertie que le déjeuner était servi, bien que deux côtelettes fument dans un plat, au milieu de la table.

Le chat familier, qui s'est glissé sournoisement par la porte entrebâillée, ne fait qu'un bond et enlève une des deux côtelettes.

Poilopate, se précipitant à la porte et hurlant :

— Marie ! Marie ! le chat qui mange «ta» côtelette !

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. — Représentations municipales subventionnées. — Troupe du Grand-Opéra de Gand (Entrées de faveur rigoureusement suspendues).

Bureaux à 7 h. 1/4 ; Rideau à 8 heures.

Jeudi 4 janvier 1894,

LE BARBIER DE SÉVILLE

Opéra comique en quatre actes, de Castil Blaze — Musique de Rossini

LE SOURD ou L'AUBERGE PLEINE

Opéra-comique en trois actes — Musique d'Adam

PETITE CORRESPONDANCE

L. J., à Lens. Vous ferez quatre ans. — *Un musicien.* Il peu probable que les engagements seront ouverts pour la cavalerie ; en tous cas, vous devriez obtenir préalablement le consentement du colonel — *Victor D.* Il s'agit de l'application des usages locaux ; voyez, au besoin, le juge de paix. — *Amand L.* A 21 ans.

LE FACTEUR.

CONVOCATIONS

Société des Anciens militaires. — Réunion aujourd'hui dimanche 31 décembre à cinq heures du soir. Formation d'une section d'armes, cotisations, etc.

Etat-civil de Roubaix

Du 30 décembre

Naissances. — Albert Vandenhaute, rue de Mouveaux, cour Dubeaurepaire — Jeanne Brys, rue du Collège, 54 — Jeanne Prouvost, rue Pellart, 83 — Eva Devaere, rue Richard Lenoir, 27 — Célina Pennel, Hôtel-Dieu — Auguste Servaye, Hôtel-Dieu — Pauline Gaeremynck, rue Beaumont — Adolphe Adam, rue Jacquard, cour du Gaz — Henri Dumolin, rue Christophe Colomb, 1 — Achille Vandenbroeck, rue Archimède, cour Lorfeld, 6 — Charles Moreau, rue Barbe d'Or, impasse Barbe d'Or — Jeanne Segard, rue de Bouvines, cour Fontier — Berthe Derick, rue du Collège, 145 bis. — Madeleine Vercoutère, rue Duflot, 4 — Angèle Velghe, rue du Fort, 40.

Décès. — Albert Pruvost, 26 jours, rue des Fleurs — Philomène Delodde, 46 ans, rue Beaumont — Amélie Thibaut, 73 ans, Hôtel-Dieu — Maurice Noyon, 5 mois, rue Pierre de Roubaix, 157 — Robert Pochart, 2 mois, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor — Anne Maudoux, 64 ans, rue de l'Alma, 221.

Mariages. — Entre : Adrien Vandurne, 25 ans, fileur et Charlotte Dewilde, 25 ans, dévideuse — Léon Ceenaene, 30 ans, tisserand et Amélie Everhard, 30 ans, ménagère — Donat Potier, 29 ans, rattacheur et Maria Delecluse, 26 ans, soigneuse — Emile Vandevelde, 24 ans, menuisier et Maria Leroy, 19 ans, soigneuse — Jean-Baptiste Pottié, 26 ans, manuelier et Célina Vandecruz, 21 ans, soigneuse — Léopold Demeue, 25 ans, rentreur et Amélia Reverez, 25 ans, bobineuse — Léon Delcue, 26 ans, peintre et Marie Carpentier, 24 ans, sans profession — Emile Féron, 28 ans, apprêteur et Marie Pottié, 22 ans, soigneuse — Liévin Wartel, 26 ans, rattacheur et Rosalie Vanvesplancke, 25 ans, soigneuse — Léon Corrégio, 25 ans, chiffonnier et Marie Truffaut, 33 ans, ménagère — Joseph Deveef, 28 ans, contre-maître de filature et Marie Demasseure, 23 ans, soigneuse — Vital Vercruysse, 26 ans, domestique et Marie Deldaele, 27 ans, servante — Théophile Chrétien, 27 ans, rattacheur et Laure Vreck, 22 ans, rebobineuse — Guillaume Wielemans, 27 ans, tisserand et Anne Vandersteen, 19 ans, éplucheuse — Kléber Moeschaert, 31 ans, rentreur et Marie Douniaux, 21 ans, bobineuse — Pierre Quiévin, 24 ans, tailleur d'habits et Sophie Smeesters, 24 ans, tricoteuse — Emile Delaval, 27 ans, cocher et Marie Delcose, 24 ans, corsetière — Alfred Janssens, peintre décorateur et Justine Candon, tailleuse — Egide Demunter, 28 ans, tisserand et Clémence Viger, 24 ans, ménagère — Auguste Delhaye, 28 ans, cordonnier et Marie Michel, 24 ans, piqûrière — Camille Vandenbussche, 24 ans, fileur et Sabine Barbera, 19 ans, peigneuse — Léon Keirsgieter, 36 ans, débourreur et Marie Dedeurwaerder, 24 ans, soigneuse — Théodore Vanackère, 22 ans, menuisier et Esther Bantens, 17 ans, épotisseuse.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 décembre 1893.

Le marché conserve de très bonnes dispositions, la réponse des primes contribue à soutenir les cours.

Le 3 0/0 s'inscrit à 98 25.

Le 4 1/2 est fermé à 105 55. Le bruit s'accrédite que des avantages seront réservés aux porteurs lors de la conversion.

L'Italien se maintient à 79.50.

Peu de mouvements sur les sociétés de crédit.

La Banque de France est tenue à 4100.

Le Crédit Foncier se traite à 1036 25. Les obligations foncières et communales ont eu un bon courant d'affaires ; ces titres possèdent une nombreuse clientèle.

Le Comptoir National d'escompte conserve ses bonnes tendances à 492 50.

Il en est de même du Crédit Lyonnais à 770.

La Société Générale ne varie pas à 462.

On échange l'action des Immeubles de France à 460.

A la veille de son coupon trimestriel de 3 francs l'obligation première série des Eaux de Bayonne est demandée à 250.

La part du Patin-Caoutchouc trouve facilement preneur à ses cours précédents.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 413.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

COMPTOIR DE CHANGE, FONDÉ EN 1879

Siège Social :

LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis

Succursales :

ROUBAIX, 8, rue de la Gare. | LILLE-WAZEMMES, Rue Gambetta, 1er.

Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante. Argent contre titres.

Vente de toutes Obligations à lots avant le tirage avec engagement de les racheter dans les cinq jours qui suivent le tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.

Ordres en Bourse, Lille, Paris, Bruxelles, Amsterdam. — Aux tarifs les plus réduits.

Paiement de coupons, transferts, conversions, renouvellement de feuilles de coupons.

Vérification des listes de tirages.

Renseignements sur toutes valeurs. — Service gratuit.

Souscriptions aux émissions publiques avec facilités de paiement et combinaisons particulières suivant l'importance des souscriptions.

BOURSE DE LILLE

du 30 décembre 1893

EMPRUNTS (Villes et départements)

Lille 1890, obligation de 500 fr., 113.75 — Lille 1893, obligation de 500 fr., 502.

ACTIONS ET BANQUES DIVERSES

Crédit du Nord, actions de 500 fr., 125 p.) 498.75. 500 fr., hier 500 fr. — Léon Brouta et Cie (Anc. Delgutte Cie, (a 590 t. p.) 560.

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

Denain et Anzin (a 500 t. p.) 413.75

CHARBONNAGES (Actions)

Bully-Grenay le 1/6, 2610 — Carvin, action de 500 francs, 945 — Escarpelle, action de 500 fr., 2000 — Lens, centième d'action, 245 — Ostricourt, action de 500 francs, 510.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2, s. I.	102 65	Brux. lib. 1886.	105 —
— sér. II.	102 65	Non libéré 1886.	— —
— sér. III.	102 55	Ostende à pr...	— —
— 3.	101 —	— 1877 4.	— —
— 2 1/2.	98 —	— 1885 3.	— —
Annuités 4 1/2.	120 —	Tournai 1874...	53 50
— 4.	— —	— 1886 3 1/4.	— —
— 3.	— —	Gand 1868.	112 —
Cr. com. 4 1/2.	117 75	— 1880.	103 37
— 4.	112 90	— 1883.	103 25
— 3.	100 —	Liége 1853.	— —
— 3 pc 1861.	— —	— 1860.	126 75
— 3 pc 1868.	— —	— 1868.	— —
Anvers 1887 lib.	— —	— 1874.	104 75
Anv. libéré 1887.	— —	— 1879.	103 25

Anvers, 30 Décembre.

Peignées françaises de la Plata

En disponible il a été traité 19 balles de la Plata en suin et 00 balles Australie

Contrat A

Juin, 0.00 0/0. juillet, 0.00 0/0

Peignées allemandes de la Plata

Janvier 425 0/0, février 427 0/0 ; mars 430 0/0, avril 432 0/0 ; mai 432 0/0 ; juin 440 0/0, Juillet, 443 0/0 ; août 445 0/0 ; septembre 447 0/0, octobre, 450 0/0, novembre 452 0/0 ; décembre 000 0/0.

Ventes 80,000 kilos.

Marché calme.

MAUX D'ESTOMAC

Digestions difficiles, Pituites, Maladies du foie

GUÉRISON ASSURÉE

PAR LA POUDRE

Trésor de l'Estomac

de H. COUVREUR, *pharm.-chimiste*

Cette poudre d'une efficacité étonnante a reçu l'approbation de tous les médecins qui l'ont employée.

PRIX DE LA BOITE : 2 fr. 50

S'adresser pharmacie COUVREUR, 20, rue Neuve, à Roubaix. 5072

Maison POUGET

7, rue St-Jacques

TOURCOING

Mise en vente de plus de dix milles Parapluies de la plus grande fraîcheur et des dernières nouveautés.

Tel que le mignon Parapluie aiguille sur manche en or vendu de confiance et bon marché, voilà les principes de la maison.

Parapluies mignons dit aiguille depuis 4 fr. 90 ; Parapluies d'usage, depuis 2 fr. 75.

La Maison répare volontiers les parapluies achetés ailleurs.

Grand choix de draperies Françaises et Anglaises à des prix défiant toute concurrence.

ANTIPYRINE

du Docteur KNORR, fabriquée à CREIL (Oise)

Seul Spécifique certain des migraines et névralgies...

... ANTIPYRINE du Dr KNORR

PLUS D'INCRUSTATIONS DE CHAUDIÈRES

PAR L'EMPLOI DU

TARTRIVORE CONCENTRE

PRIX DE REVIENT EXACT

UN CENTIME PAR JOUR ET PAR CHEVAL-VAPEUR

GRAISSES POUR L'ENTRETIEN

LA CONSERVATION ET L'ADHÉRENCE

DES COURROIES

ENDUIT CABLES

L. MAHIEU & FILS

CHIMISTES

75, rue Pellart, à ROUBAIX

Bourse commerciale de Paris

Farines : 12 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Courant..	44 10	44 60	4 prem...	44 40	44 50
Janv.....	43 95	43 90	4 mars...	45 —	45 05

Marque Corbeil (clôture) : 48 —

Blés

Courant..	20 60	20 65	4 prem...	21 15	21 —
Janv.....	20 75	20 70	4 mars...	21 40	21 30

Seigle

Courant..	15 —	14 90	4 prem...	14 95	14 90
Janv.....	14 90	14 90	4 mars...	15 —	15 —

Huile de Colza			Huile de Lin		
Courant..	53 25	53 —	Courant..	46 —	47 —
Déc......	53 —	53 —	Déc......	47 —	47 —
4 prem...	53 75	53 75	4 prem..	47 25	47 25
4 mars...	54 —	54 —	4 mars...	47 75	47 75

Alcools

Décembre.........	34 75	34 75
Janvier..........	35 50	35 25
4 premiers.......	35 75	35 75
4 chauds.........	36 75	36 75
Disponible.......	— —	— —

Sucres blancs

Courant..........	37 50	37 50
Janv.............	37 62	37 50
4 prem...........	37 75	37 62
4 de mars........	37 87	37 75
Roux 88°.........	— —	34 61

Raffiné......... 110 50 à 110 50

Le Havre	COTONS 11 h. 1/2	LAINES 10 h. 1/2	CAFES 10 h.	CAFES midi
Janvier......	49.87	121.50	102.25	102.25
Février......	49.75	127.—	102.—	102.—
Mars.........	50.12	128.—	99.75	100 75
Avril........	50.50	129.—	97.50	99.25
Mai..........	50.87	129.50	97.50	99.25
Juin.........	51.25	130 50	96 50	98.—
Juillet......	51.62	131.50	95.50	97.—
Août.........	52.—	132.—	95.—	96.50
Septembre....	52.37	133.—	94.—	95.25
Octobre......	52 37	—.—	93.—	93.50
Novembre.....	—.—	—.—	92.50	93.—
Décembre.....	49.—	121.50	—.—	—.—

Marché de Calais du 30 Décembre 1893. — Blé blanc, l'hectolitre prix moyen — — ; Blé roux 14 78 ; Méteil — — ; Seigle — — ; Scorion — — ; Baillard — — ; Avoine 9 81 ; Fèves 14 50 ; Pois — — ; Vesces » — ; Pommes de terre rouges, l'h. 7 — ; blanches 6 — ; Œufs, le quarteron (26) prix moyen 4 — ; Beurre, le pain de 625 gr. 2 10.

Taxe officieuse du pain du 1er au 15 Janvier 1894. — Blanc, le kil. 0.30 — 250 ; Bis blanc 0.27 — 500 ; Bis 0.20 — 100.

BOURSE DE PARIS

3 o/o comptant .	98 30	Sud.	260 —
3 o/o à terme .	98 25	Fives-Lille . .	664 —
3 o/o au compt.	98 90	Lille-Béthune. .	460 —
3 1/2 Am. comp.	105 50	Picardie-Flandr.	467 —
4 1/2 83 terme .	105 55	Bons de la Presse	11 25
Ville de Paris.		Panama action .	— —
Oblig. 1855-1860.	570 —	— 3 o/o obl.	19 25
1865 4 o/o . .	546 50	— 4 o/o obl.	20 75
1869 3 o/o. . .	432 —	— 5 o/o obl.	29 50
1871 3 o/o . .	490 50	— 6 o/o obl.	31 25
Id. quarts 3 o/o	113 50	Suez actions .	2730 —
1875 4 o/o. . .	542 25	— délégations	630 —
1876 4 o/o . .	5[illegible] —	— part fond.	1140 —
1886 3 o/o . .	418 25	— Soc. civile.	1925 —
Id. quarts . .	107 75	Gaz de Paris.	1392 —
Ville de Lille 1860	115 —	Omnib. Paris	1046 —
Id. 1863	109 50	Russe 1880 . .	98 85
Marseille 77, 3 o/o	409 —	— 1889 . .	100 85
Dette Tunisienne	— —	— 4 o/o cons	100 50
Banq. de France	4060 —	Egypte unifiée .	101 65
Banq. Escompte .	50 —	Exter. Espagne .	63 25
Banque de Paris	641 50	4 o/o Hongrois .	96 15
Compt. d'Escom.	493 —	5 o/o Italien . .	79 30
Crédit Foncier .	1040 —	Portugais 3 o/o.	19 55
Dynamite cent. .	490 —	4 o/o Turc. . .	22 75
500 fr. 4 o/o. .	490 —	Banq. p. Autrich	527 —
10mes 4 o/o . .	— —	Banq. Ottomane.	608 —
500 fr. 3 o/o. .	— —	Autrichien . .	645 —
10mes 3 o/o . .	— —	Lombard . . .	305 50
500 fr. 1863 4 o/o	— —	Nord Espagne .	110 —
Commun. 3 o/o	— —	Sarragosse . .	148 —
Id. 5es. 3 o/o .	— —	Portugais, (act.).	55 —
Id. 1875 4 o/o .	— —	Hellénique 1884.	155 —
Fonc. 1877 3 o/o	399 50	C. fer Lyon 3 o/o	— —
Comm. 1879 3 o/o	485 —	— Médit. 3 o/o	464 —
Fonc. 1879 3 o/o	483 50	— P.-L.-M. anc.	469 —
Comm. 1880 3 o/o	479 50	— — nou.	464 —
Fonc. 1883 3 o/o	425 50	— Médoc . .	332 —
Fonc. 1885 3 o/o	479 50	— Midi . . .	465 75
Crédit Alger . .	590 —	— Orléans 3 o/o	— —
Crédit Lyonnais.	769 —	— — 1884	465 —
Crédit Mobilier .	80 —	— Lyon 5 o/o	1292 50
Société Générale.	461 50	— Médit. 5 o/o.	654 —
Est	950 —	Bons 100 au por.	51 —
Lyon	1516 —	Algériens port. .	33 —
Midi	1367 —	Russe 1889 . .	99 20
Nord	1911 —	3 o/o am. terme	98 90
Orléans . . .	1620 —	Cie Transatlant.	485 —
Ouest	1117 50	Consolidés angl.	— —